



AVIS de Challenge J. de KERVILER

Challenge des familles et trophée USHIP en DOUBLE

Les 10 et 11 août 2024

1 ORGANISATION

La Société Nautique de la Trinité sur mer (S.N.T.) organise le challenge J. de KERVILER 2024, les 10 et 11 août sous la forme d'un rallye nautique.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Par Internet sur le site www.snt-voile.org exclusivement

L'épreuve est ouverte à :

- 2.1 Aux bateaux jaugés en OSIRIS Habitable* Classe D, E, F, G, R4, en équipage ou en double. Les bateaux courant en double participent aussi au Trophée USHIP en DOUBLE.
- 2.2 Le Comité d'organisation de la SNT pourra refuser l'inscription d'un voilier, notamment s'il ne satisfait pas à certains critères (taille, conception, vitesse réelle potentielle, jauge).

3 COMPOSITION DU DOSSIER

- inscription dûment saisie et payée sur www.snt-voile.org
- Pour les monocoques, à défaut de certificat HN valide pour 2024, sera retenu le groupe du voilier le plus proche dans la table HN.
- Attestation d'assurance valide du voilier
- autorisation parentale pour les mineurs
- Les skippers de nationalité étrangère doivent être en possession d'un document attestant de leur appartenance à une autorité nationale affiliée. Ils doivent pouvoir justifier d'une assurance en responsabilité civile d'un montant de 2 millions d'euros minimum.

4 DROITS A PAYER (réduction de 50 % pour les membres SNT à jour de leur cotisation 2024)

Les droits requis sont les suivants :

	Non-membres SNT	membres SNT 2024
- moins de 10 mètres	100.00 €	50.00 €
- 10 mètres et plus	150.00 €	75.00 €
Pour les inscriptions en double:		
- moins de 10 mètres	70.00 €	35.00 €
- 10 mètres et plus	100.00 €	50.00 €

5 PROGRAMME

Samedi 10 Août 10h00 - Mise à disposition
Dimanche 11 Août 10h00 - Mise à disposition
18h00 - Clôture

6 PROCEDURES

- 6.1 Lignes de départ : A la Trinité, elle est placée aux alentours du Trého.
A Houat, elle est placée aux abords de la zone d'arrivée.

7. PARCOURS

- 7.1 Type de parcours : les parcours seront choisis parmi la liste des parcours communiqués aux concurrents dans les instructions du rallye , fournies dès validation de l'inscription. Habituellement, le comité propose deux manches le samedi avec un arrêt picnic a Houat et un côtier le dimanche.
- 7.2 Le n° du parcours est indiqué par le bateau comité au plus tard au moment du signal d'avertissement (5 minutes avant le départ).

8 PLACE AU PORT

Pour les bateaux ne disposant pas de contrat avec le port de la Trinité, les places de port seront payantes. (Capitainerie de la Trinité-sur-mer 02 97 55 71 49)

9 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Il appartient à chaque skipper de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit, ou non continuer le rallye.

Les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à leur bateau ou à l'équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.
